

Grandes cultures en Île-de-France : des exploitations agricoles fragilisées par la baisse des prix agricoles et l'augmentation des charges

L'analyse des données du réseau d'information comptable agricole (RICA) confirme la dégradation de la rentabilité des exploitations de grandes cultures franciliennes depuis 2013.

Trois grands facteurs expliquent cette dégradation :

- la baisse des prix agricoles par rapport aux sommets atteints de 2007 à 2012 ;
- la baisse régulière des aides publiques ;
- l'augmentation importante des charges d'exploitation de 2007 à 2013 : intrants (engrais, semences, produits de protection des cultures), mais aussi amortissements, charges de personnel et travaux réalisés par des tiers.

Ce dernier point devient essentiel, si l'on compare la situation présente avec celle de la période 2000-2006, caractérisée elle aussi par des niveaux de prix bas.

La très mauvaise récolte 2016 est bien évidemment un facteur aggravant.

L'analyse de la solvabilité met également en évidence une altération de la situation des exploitations, même si, en moyenne, la cote d'alerte ne semble pas complètement franchie.

Cette analyse « moyenne » masque toutefois la grande disparité des situations individuelles, liées à l'histoire et aux particularités de chaque exploitation.

1) Le champ de l'analyse

L'analyse présentée ici porte sur les exploitations agricoles de grandes cultures dont le siège est localisé en Île-de-France. Ces exploitations sont classées par le service statistique et prospective (SSP) du ministère de l'agriculture dans deux catégories d'orientation technico-économique (OTEX) :

- l'OTEX 15 : exploitations spécialisées en culture de céréales et oléo-protéagineux (COP) ;
- l'OTEX 16 : exploitations spécialisées en autres grandes cultures, notamment betterave à sucre et pomme de terre.

Le **tableau 1** présente les caractéristiques moyennes de ces exploitations en 2016, globalement et pour chacune des deux catégories.

La population représentée comporte 3 650 exploitations, soit 87 % des exploitations établissant une déclaration PAC (2016) en Île-de-France. La SAU correspondante cumulée s'élève à 538 000 ha, soit près de 95 % de la SAU déclarée à la PAC, pour une moyenne de 147 ha par exploitation.

75 % des exploitations sont classées dans l'OTEX 15 - Céréales et oléo-protéagineux et 25 % dans l'OTEX 16 - autres grandes cultures. Ces dernières se caractérisent par :

- une SAU moyenne plus élevée (170 ha contre 141 ha pour les COP) ;
- une surface de cultures industrielles plus importante (hors colza) : betterave à sucre, pomme de terre, légumes de plein champ ;
- le recours à l'irrigation sur une surface conséquente ;
- une main d'œuvre salariée plus importante.

Tableau 1 : principales caractéristiques des exploitations franciliennes de grandes cultures en 2016

	Total Grandes cultures	dont	
		OTEX 15 - céréales et oléo- protéagineux	OTEX 16 - autres grandes cultures
Nombre d'exploitations	3 650	2 800	850
SAU totale (ha)	538 000	393 800	144 200
SAU moyenne par exploitation (ha)	147	141	170
Surface en céréales, dont :	95	95	95
blé tendre	60	58	69
orge	25	26	23
maïs	7	9	2
Surface en cultures industrielles, dont :	44	37	66
colza	24	25	21
betterave à sucre	10	5	27
pomme de terre	3	0	11
légumes de plein champ	0,14	0	0,6
pois protéagineux	3	4	3
Surface irriguée (ha)	7	1	24
Surface en faire-valoir direct (ha)	13	16	3
Main d'œuvre non salariée (UTA)	1,3	1,2	1,4
Main d'œuvre salariée (UTA)	0,6	0,2	2,1

Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Sur la période étudiée (2000-2016), la SAU moyenne des exploitations de grandes cultures suit une tendance haussière à un rythme voisin de + 1 ha/an. Un peu supérieure à 130 ha en 2000, elle est de 147 ha en 2016.



Grandes cultures en Île-de-France : des exploitations agricoles fragilisées par la baisse des prix agricoles et l'augmentation des charges

Analyse de la période 2000-2016

2) Les données utilisées

L'analyse repose sur l'exploitation des données du réseau d'information comptable agricole (RICA), collectées annuellement selon un dispositif mis en place dans chacun des États membres de l'Union européenne.

Il s'agit de données issues de la comptabilité des exploitations agricoles, complétées par des données techniques élaborées pour les besoins propres du RICA, dans le but de permettre des analyses technico-économiques. Ces données comprennent, par exemple, la décomposition du produit agricole par catégorie (principales cultures et productions animales), ou encore la répartition des consommations intermédiaires par nature de charges (engrais, semences, produits de protection des cultures, etc.).

En Île-de-France, l'échantillon comporte environ 180 exploitations dont 150 spécialisées en grandes cultures. Il est restreint aux exploitations agricoles moyennes et grandes, c'est-à-dire celles dont la production brute standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 €.

La collecte est effectuée par deux associations de gestion et de comptabilité, Accompagnement Stratégie 77 (AS77) et l'AS Cefiga, dans le cadre de conventions établies avec la DRIAIF d'Île-de-France.

La présente analyse est effectuée sur la période 2000-2016, soit 17 exercices. **Alors que les données du RICA sont usuellement publiées en € courants, les valeurs présentées ici ont systématiquement été converties en € constants de l'année 2016 afin de gommer l'effet de l'inflation.** Les montants ont ainsi été multipliés par un coefficient qui varie de manière décroissante de 1,254 en 2000 à 1,002 en 2015.

3) Le résultat des exploitations de grandes cultures

Le **graphique 1** représente les évolutions du résultat moyen de l'exploitation par unité de travail non salarié (UTANS) selon quatre modalités :

- résultat courant avant impôt (RCAI) ou bénéfice de l'exercice (qui intègre les résultats exceptionnels souvent conditionnés par la politique de renouvellement des immobilisations) ;
- avant ou après déduction des charges sociales de l'exploitant (les résultats du RICA sont généralement publiés avant déduction de ces charges).

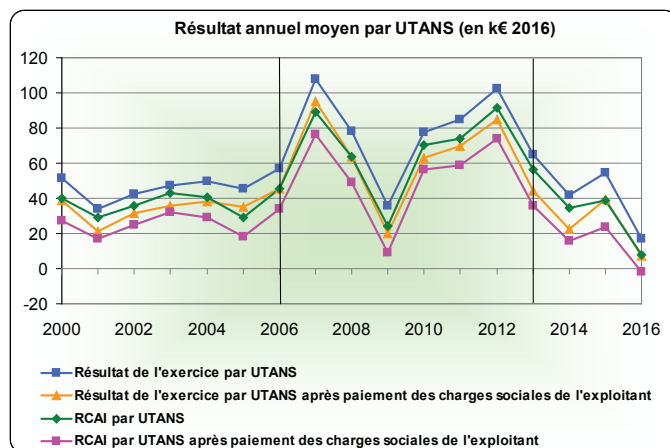
Ce graphique montre la grande variabilité du résultat pendant la période étudiée, quel que soit l'indicateur choisi en termes de résultats. Sauf indication contraire, les analyses qui suivent portent sur le RCAI avant déduction des charges sociales de l'exploitant, ramené à l'hectare de grande culture.

Le **graphique 2** permet de définir trois périodes successives, qui structureront l'analyse :

- une période 2000-2006 de grande stabilité du résultat par hectare, à un niveau moyen de 325 €/ha ;
- la période 2007-2013 caractérisée par des résultats globalement élevés, en moyenne 560 €/ha, mais avec des fluctuations importantes et en particulier une année 2009 très défavorable ;
- la période 2014-2016, marquée par le retour à des niveaux de résultats faibles : 325 €/ha en 2014-2015, et même 240 €/ha pour la moyenne 2014-2016 en raison de l'accident météorologique de mai-juin 2016.

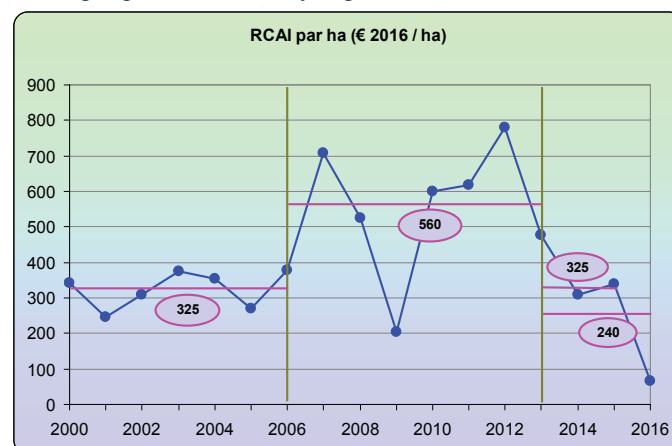
On verra plus loin que cette segmentation en trois périodes est principalement induite par les variations des prix des produits agricoles.

Graphique 1 : résultat annuel moyen par unité de travail non salarié (UTANS) en Île-de-France



Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Graphique 2 : RCAI moyen par hectare en Île-de-France



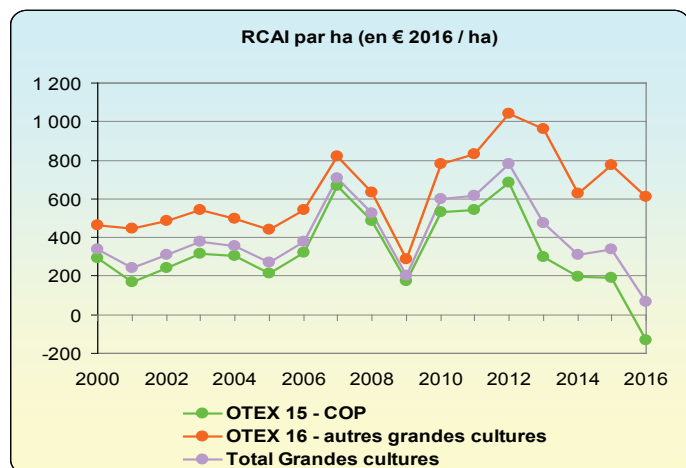
Source : Agreste Île-de-France (RICA)



Grandes cultures en Île-de-France : des exploitations agricoles fragilisées par la baisse des prix agricoles et l'augmentation des charges

Analyse de la période 2000-2016

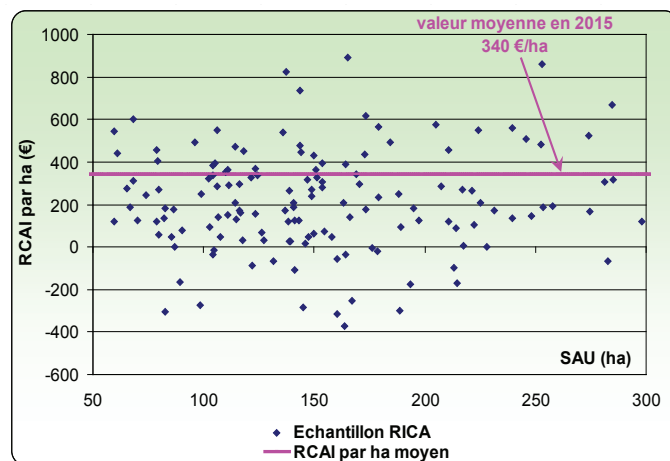
Graphique 3 : évolution comparée du RCAI par hectare, selon l'OTEX de l'exploitation en Île-de-France



Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Le **graphique 3** révèle une partie de l'hétérogénéité des résultats, avec notamment des résultats par hectare sensiblement plus élevés pour l'OTEX 16 et les cultures industrielles, l'écart s'agrandissant depuis 2010.

Graphique 4 : dispersion du RCAI 2015 par hectare, en fonction de la SAU de l'exploitation, pour les exploitations de grandes cultures de l'échantillon RICA d'Île-de-France



Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Le **graphique 4** donne une image plus complète de l'hétérogénéité du RCAI par hectare, représentée ici pour l'année 2015. Une grande part de la variabilité du résultat par hectare ne peut être expliquée par le classement en OTEX 15 ou 16, ni même par la dimension de l'exploitation, évaluée par sa surface agricole utile. De nombreux facteurs « individuels » des exploitations (contexte pédo-climatique, pratiques culturales, stratégies d'investissement et de commercialisation, etc.) contribuent à la dispersion observée.

4) Décomposition et analyse de l'évolution du résultat des exploitations

Le résultat est défini comme la différence entre les produits et les charges de l'exploitation.

En ce qui concerne les exploitations de grandes cultures, le produit principal par hectare est obtenu, pour chacune des cultures, en multipliant le rendement moyen par le prix unitaire payé au producteur.

Les charges sont décomposées en charges d'approvisionnement (charges variables principalement) et autres charges d'exploitation (charges fixes).

Ces différents postes et leurs évolutions sont successivement examinés dans la suite de l'analyse et récapitulés dans le **tableau 2** ci-dessous.

Tableau 2 : variations des principaux postes concourant au résultat des exploitations agricoles pour les trois périodes de l'analyse et pour l'année hors norme 2016 (en € constant 2016)

€ constant 2016	2000-2006	2007-2013	2014-2015	2016	Variations (3) / (2)		Variations (3) / (1)	
	(1) €/ha	(2) €/ha	(3) €/ha	(4) €/ha	€/ha	%	€/ha	%
RCAI	325	559	325	67	- 234	- 42%	+ 0	+ 0%
Produit brut végétal	1 078	1 513	1 522	1 233	+ 9	+ 1%	+ 444	+ 41%
Subventions	433	382	302	281	- 80	- 21%	- 131	- 30%
Charges d'approvisionnement	464	556	622	608	+ 66	+ 12%	+ 158	+ 34%
Engrais	153	211	227	222	+ 16	+ 8%	+ 74	+ 48%
Semences	68	81	97	93	+ 16	+ 20%	+ 29	+ 43%
Protection des cultures	163	165	195	200	+ 30	+ 18%	+ 32	+ 20%
Carburants	44	63	61	45	- 2	- 3%	+ 17	+ 39%
Fournitures	12	11	20	21	+ 9	+ 82%	+ 8	+ 67%
Autres charges d'exploitation	792	887	999	1 007	+ 112	+ 13%	+ 207	+ 26%
Amortissements	239	281	302	304	+ 21	+ 7%	+ 63	+ 26%
Loyers et fermages	148	144	161	155	+ 17	+ 12%	+ 13	+ 9%
Travaux par tiers	45	82	112	100	+ 30	+ 37%	+ 67	+ 149%
Charges de personnel	91	78	105	117	+ 27	+ 35%	+ 14	+ 15%
Entretien-réparation	59	65	79	70	+ 14	+ 22%	+ 20	+ 34%
Assurances	52	57	63	63	+ 6	+ 11%	+ 11	+ 21%
Impôts et taxes	24	19	20	19	+ 1	+ 5%	- 4	- 17%

Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Grandes cultures en Île-de-France : des exploitations agricoles fragilisées par la baisse des prix agricoles et l'augmentation des charges

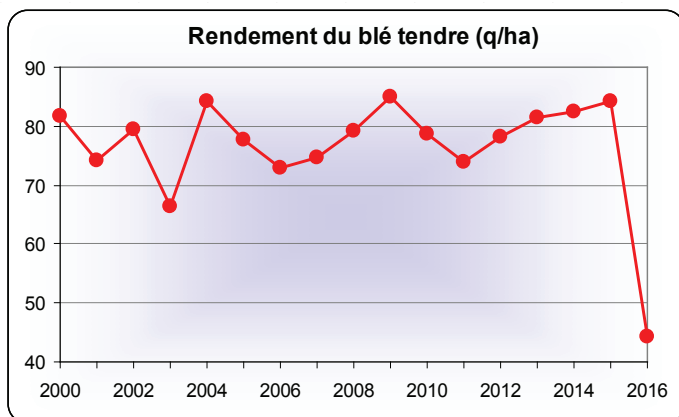
Analyse de la période 2000-2016

4.1) Evolution du rendement des cultures

Les **graphiques 5, 6, 7** représentent l'évolution des rendements des principales cultures franciliennes : blé tendre, orge, maïs, colza, betterave à sucre. On y observe les conséquences des conditions climatiques de l'année 2003 (sécheresse), et surtout de l'année 2016, caractérisée par une baisse importante des rendements, plus particulièrement pour le blé tendre (- 47 % par rapport à 2015) et le maïs. Sur le reste de la période, les rendements sont globalement stables, se maintenant à des niveaux élevés. Une tendance à la hausse est constatée pour la betterave sucrière. Si l'on excepte 2016, la contribution du rendement des cultures à la variabilité interannuelle des résultats des exploitations apparaît donc plutôt limité.

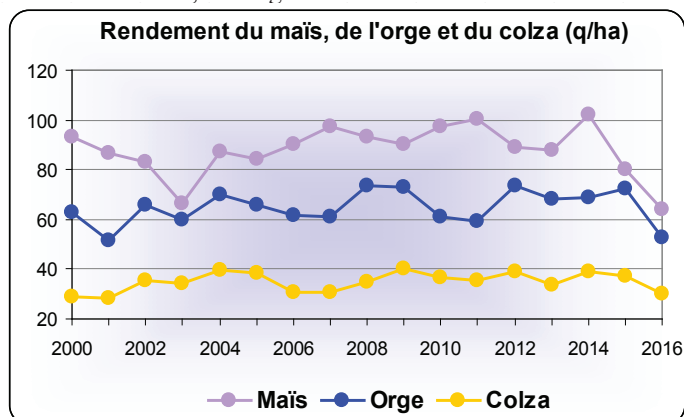


Graphique 5 : évolution du rendement du blé tendre en Île-de-France



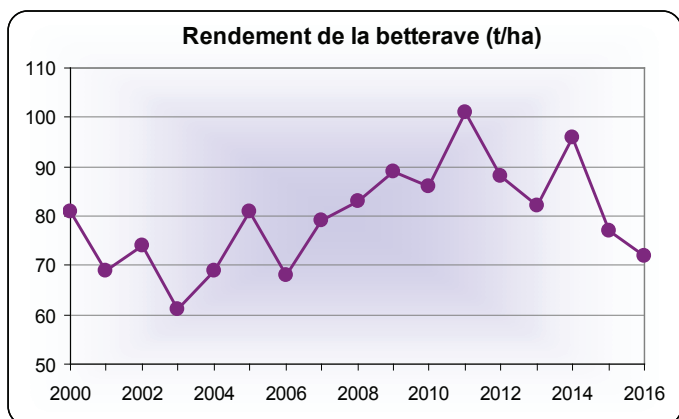
Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Graphique 6 : évolution des rendements du maïs, de l'orge et du colza en Île-de-France



Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Graphique 7 : évolution du rendement de la betterave en Île-de-France



Source : Agreste Île-de-France (RICA)



Grandes cultures en Île-de-France : des exploitations agricoles fragilisées par la baisse des prix agricoles et l'augmentation des charges

Analyse de la période 2000-2016

4.2) Variation des prix agricoles payés aux producteurs

Les **graphiques 8, 9, 10** représentent l'évolution du prix payé au producteur sur la période 2000-2016 pour les principales cultures régionales.

A l'exception de la betterave, les prix ont fluctué selon la même dynamique, et avec une segmentation en trois périodes qui coïncide avec celle mise en évidence pour les revenus :

- 2000-2006 : prix bas mais stables (blé tendre 100-150 €/t, colza 200-250 €/t) ;
- 2007-2013 : prix élevés mais volatils (blé tendre 130-230 €/t, colza 290-490 €/t) ;
- 2014-2016 : prix à la baisse, à un niveau intermédiaire (blé tendre 150-160 €/t, colza 310-380 €/t).

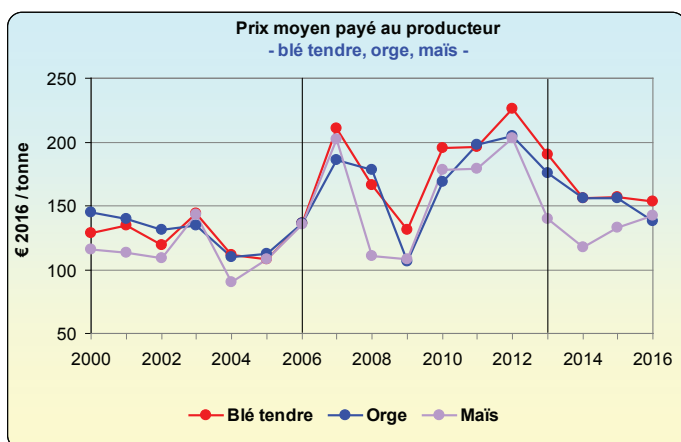
Le prix de la betterave à sucre a évolué de manière un peu différente, avec une tendance baissière amorcée dès 2004, sur un marché régulé par l'existence de quotas jusqu'à la campagne 2016.

En complément de ces évolutions moyennes, en prenant pour exemple l'année 2015, le **graphique 11** illustre la variabilité du prix du blé payé au producteur (prix moyen par exploitation).

La valeur moyenne est de 157 €/t, mais selon les données du RICA, le prix payé aurait été inférieur à 135 €/t pour 10 % de la surface, et supérieur à 175 €/t pour 15 % de la surface.

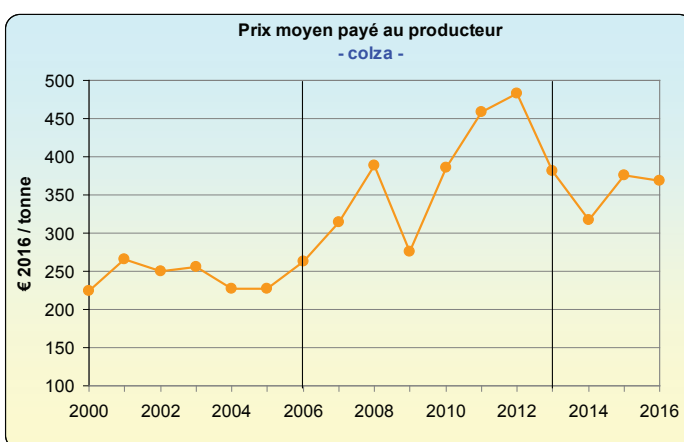
Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces écarts : l'hétérogénéité de la qualité, avec des prix records pour les producteurs bio, l'utilisation finale du produit (alimentation humaine ou animale), la fluctuation des prix au cours de l'année, les modes de vente, etc.

Graphique 8 : évolution du prix des céréales en Île-de-France



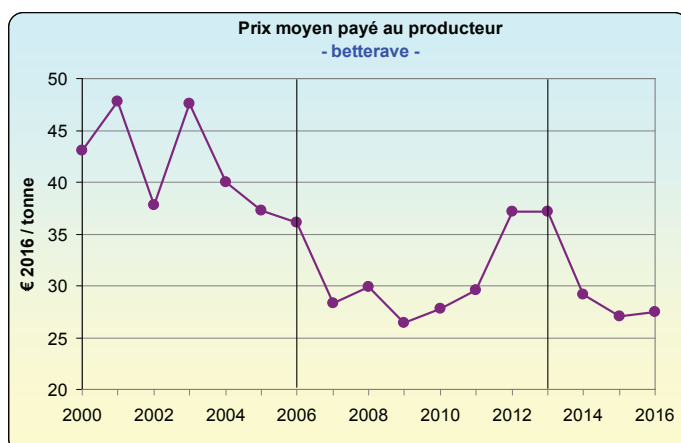
Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Graphique 9 : évolution du prix du colza en Île-de-France



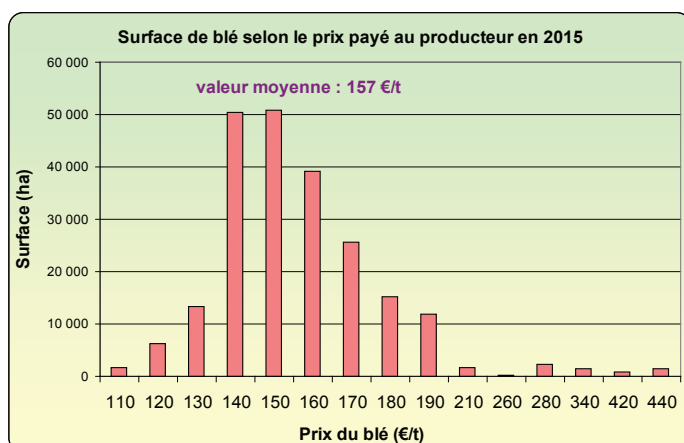
Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Graphique 10 : évolution du prix de la betterave en Île-de-France



Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Graphique 11 : répartition de la surface de blé en fonction du prix du blé payé au producteur en 2015 en Île-de-France

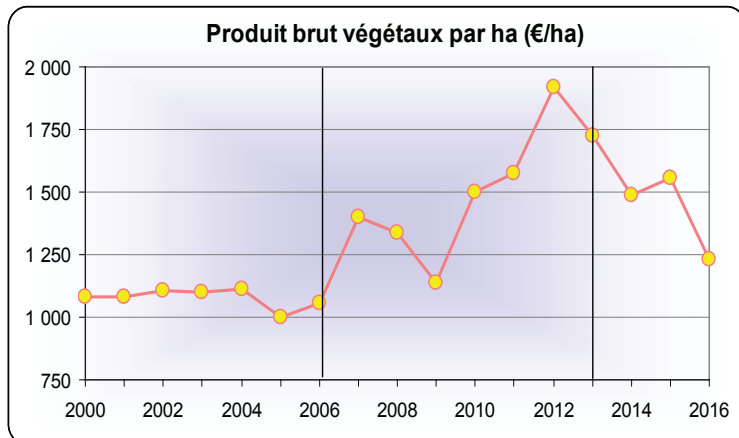


Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Grandes cultures en Île-de-France : des exploitations agricoles fragilisées par la baisse des prix agricoles et l'augmentation des charges

Analyse de la période 2000-2016

Graphique 12 : évolution du produit brut végétaux par hectare en Île-de-France



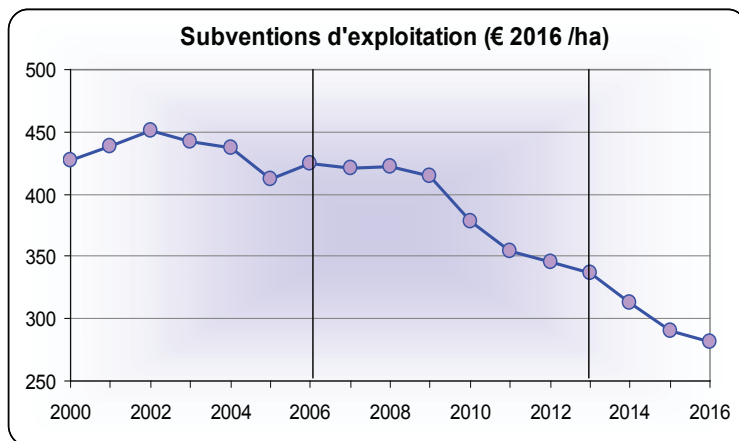
Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Le **graphique 12** synthétise l'effet combiné des fluctuations des rendements et des prix des différentes cultures dans le produit brut par hectare pour les productions végétales. Il confirme l'observation précédente sur les prix des céréales et du colza. En 2014-2015, et même en 2016 malgré les chutes des rendements, le produit brut végétal, qui s'inscrit dans une tendance baissière par rapport à la période 2007-2013, demeure supérieur à celui de la période 2000-2006.

La baisse des prix de 2014 à 2016 ne suffit donc pas à expliquer l'intégralité du recul des résultats des exploitations. D'autres facteurs y concourent : la baisse des aides publiques d'une part et surtout l'augmentation régulière des charges d'exploitation d'autre part.

4.3 Évolution des aides publiques

Graphique 13 : évolution des subventions d'exploitation par hectare en Île-de-France



Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Le **graphique 13** montre que les subventions d'exploitation par hectare subissent depuis 2002 une érosion qui reste d'abord mesurée puis s'intensifie à partir de 2010. Elles passent ainsi d'un maximum sur la période de 451 €/ha en 2002 à 414 €/ha en 2009, puis diminuent régulièrement jusqu'à 281 €/ha en 2016.

Ces évolutions sont les conséquences directes des choix politiques effectués en matière de répartition des aides PAC, notamment en faveur des filières d'élevage de ruminants et des exploitations de moins de 50 ha (paiement redistributif).

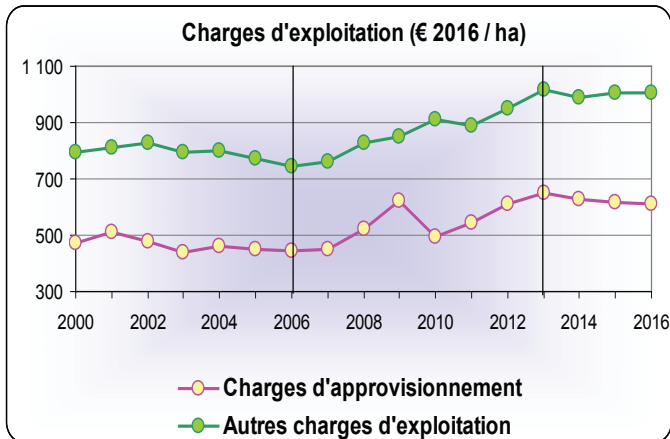


Grandes cultures en Île-de-France : des exploitations agricoles fragilisées par la baisse des prix agricoles et l'augmentation des charges

Analyse de la période 2000-2016

4.4) Variation des charges d'exploitation par hectare

Graphique 14 : évolution des charges d'exploitation par hectare en Île-de-France



Source : Agreste Île-de-France (RICA)



Le **graphique 14** présente l'évolution des charges d'exploitation par hectare, réparties en deux catégories :

- les charges d'approvisionnement (ou charges variables) : en grandes cultures, les principaux postes sont les engrais et amendements, les semences, les produits de protection des cultures, les carburants ;
- les autres charges d'exploitation (ou charges de structure) : dotations aux amortissements, fermages, travaux par tiers, charges de personnel (hors charges sociales de l'exploitant), entretien, assurances, impôts.

Comme pour les résultats et les prix, les mêmes périodes peuvent être identifiées pour les charges d'exploitation :

* **2000-2006** : charges de niveau modéré et stable dans le temps (400 à 500 €/ha pour les charges d'approvisionnement, 750 à 800 €/ha pour les autres charges d'exploitation) ;

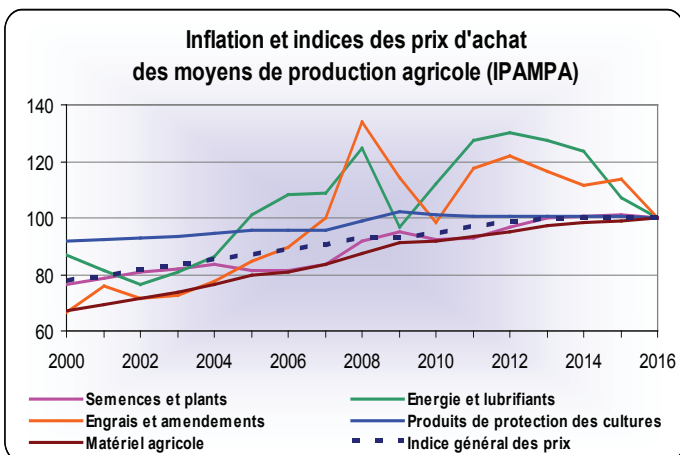
* **2007-2013** : charges en progression régulière (les charges d'approvisionnement passent de 400 à 600 €/ha, les autres charges de 800 à 1000 €/ha) ;

* **2014-2016** : charges de niveau élevé et stabilisées dans le temps (charges d'approvisionnement à 600 €/ha, autres charges à 1 000 €/ha).

En € constants, c'est-à-dire hors inflation, les variations 2006-2016 sont assez proches pour les deux catégories : respectivement + 38 et + 36 %.

Il apparaît que ces charges sont globalement contrôlées pendant les périodes de prix bas, avec une légère érosion qui traduit une difficulté à les faire baisser de manière significative, et qu'inversement, leur progression semble beaucoup moins maîtrisée pendant les périodes de prix élevés.

Graphique 15 : évolution comparée de l'inflation et des indices de prix des moyens de production agricole (IPAMPA) (recalcul à partir de l'IPAMPA base 100 en 2010)



Sources : Agreste, INSEE

IPAMPA

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans le cadre de leur activité. Il est calculé à partir de l'enquête EPCIA, que réalise le service de la statistique et de la prospective du ministère de l'agriculture et de l'alimentation dans le domaine des différents intrants (engrais, énergie, aliments du bétail, produits phytosanitaires, semences, dépenses vétérinaires et petit matériel).

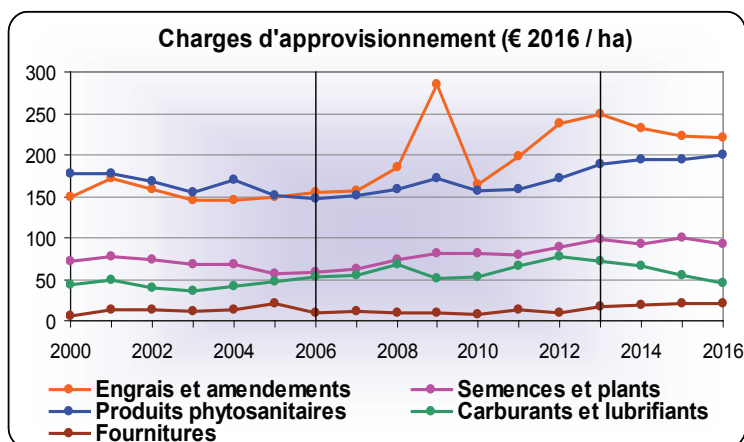
Son utilisation permet d'apprécier les effets prix et les effets volumes dans les variations des différentes charges analysées.

Grandes cultures en Île-de-France : des exploitations agricoles fragilisées par la baisse des prix agricoles et l'augmentation des charges

Analyse de la période 2000-2016

Les graphiques 16, 17, 18 détaillent les charges d'exploitation par sous-catégorie.

Graphique 16 : évolution des principales charges d'approvisionnement par hectare en Île-de-France

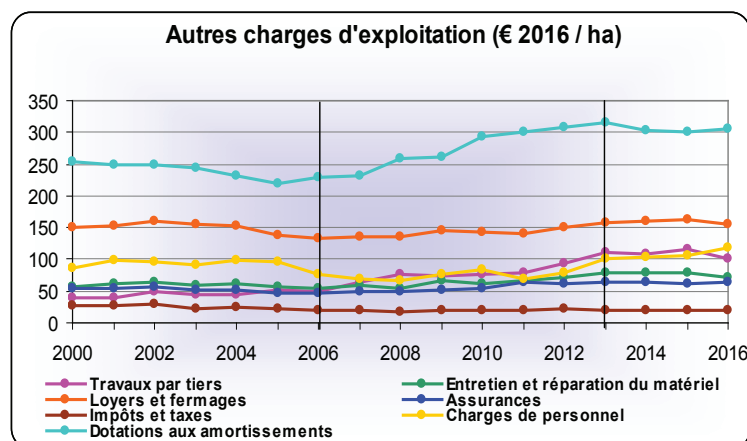


Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Les intrants subissent des hausses importantes : + 43 % pour les engrais, + 36 % pour les produits de protection des cultures, + 57 % pour les semences de 2006 à 2016. Sur la période étudiée, les indices de prix de certains moyens de production (engrais, carburants) ont été perturbés par les fluctuations importantes, d'abord à la hausse, puis à la baisse, du prix du pétrole (cf. graphique 15 IPAMPA).

En revanche, l'indice du prix des produits de protection des cultures a augmenté de manière plus régulière et moins rapide que l'inflation (indice général des prix). L'augmentation observée (+ 36 % entre 2006 et 2016) est donc intégralement attribuable à des augmentations de volume, comme le montrent par ailleurs les indicateurs de suivi du plan Ecophyto en Ile-de-France.

Graphique 17 : évolution des autres charges d'approvisionnement par hectare en Île-de-France

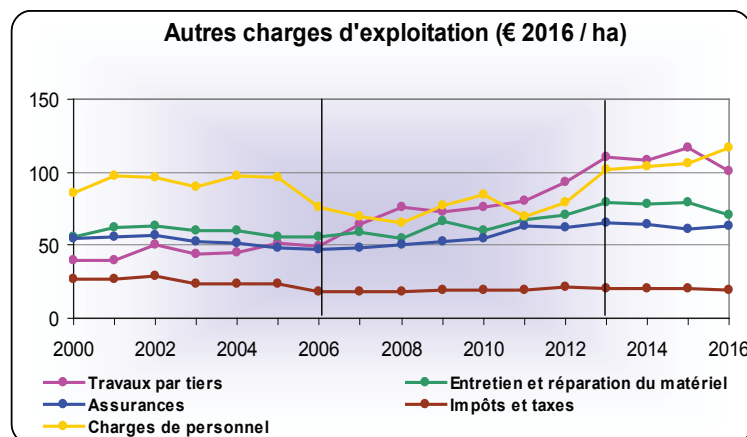


Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Parmi les autres charges d'exploitation, les dotations aux amortissements connaissent une progression importante : + 32 % de 2006 à 2016, avec des prix du matériel agricole qui ont augmenté plus vite que l'inflation. Le poste assurances a également progressé de manière significative avec + 32 %.

Les travaux par tiers et les charges de personnel augmentent également fortement : respectivement + 106 % et + 46 % de 2006 à 2016. Ceci peut, au moins en partie, s'expliquer par des évolutions dans la structure des exploitations : surfaces plus importantes, personnel salarié plus nombreux (le nombre moyen de salariés par exploitation varie en effet de 0,47 en 2006 à 0,63 UTA en 2016, soit une hausse de 34 %), recours accru aux entreprises de travaux agricoles. Certains postes sont, en revanche, plus stables : fermage, impôts et taxes.

Graphique 18 : évolution des autres charges d'approvisionnement par hectare en Île-de-France (détail)



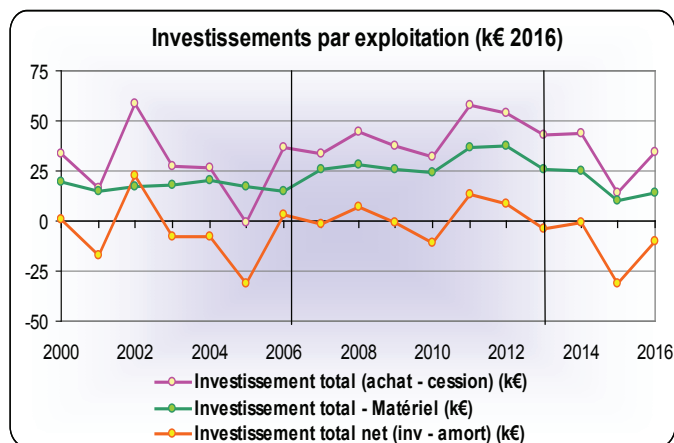
Source : Agreste Île-de-France (RICA)



Grandes cultures en Île-de-France : des exploitations agricoles fragilisées par la baisse des prix agricoles et l'augmentation des charges

Analyse de la période 2000-2016

Graphique 19 : évolution des investissements par exploitation en Île-de-France



Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Le **graphique 19** présente les variations des investissements par exploitation. Sans surprise, les investissements sont réalisés de manière préférentielle pendant les périodes favorables de prix élevés (2007-2013), et freinés ou reportés dans les périodes de conjoncture agricole plus difficile (2003-2005, 2014-2016).



5) Les ratios financiers de rentabilité et de solvabilité des exploitations agricoles

Deux types de ratios sont généralement utilisés pour l'analyse financière des exploitations agricoles, et plus généralement des entreprises :

- **les ratios de rentabilité**, qui évaluent la capacité de l'activité des exploitations à dégager de la valeur. Directement liés à l'activité des exploitations, ce sont des ratios susceptibles de varier fortement de manière interannuelle en fonction de la conjoncture agricole (rendements, prix) ;

- **les ratios de solvabilité**, qui apprécient la solidité financière des exploitations et leur capacité à faire face aux échéanciers de paiement de leurs charges. Ces ratios évoluent de manière cumulative dans le temps, se renforçant pendant les périodes favorables et, inversement, se dégradant au fil des années plus difficiles. A la différence des ratios de rentabilité, ils sont sous l'influence des prélèvements privés et des apports dans l'exploitation de capitaux extérieurs.

Les ratios sont comparés à des valeurs seuils, minimales ou maximales, séparant les exploitations en situation favorable de celles qui le sont moins. Ces valeurs seuils sont des grandeurs empiriques, déterminées par les entreprises comptables, et dépendant de la nature de l'activité agricole. Les valeurs utilisées dans ce document proviennent de l'expertise de l'association de gestion et de comptabilité AS77, dans le secteur des grandes cultures.

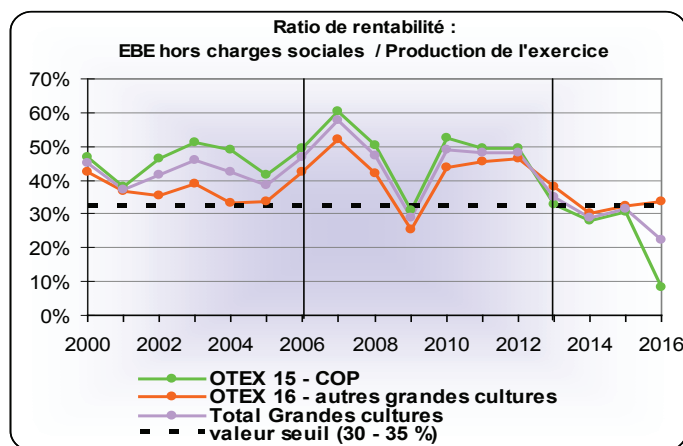
5.1) Les ratios de rentabilité

a) ratio EBE / Production (**graphique 20**)

Il s'agit du ratio de rentabilité jugé le plus solide : l'EBE est l'excédent brut d'exploitation (la valeur de l'EBE utilisée ici est obtenue en déduisant de la valeur calculée pour le RICA les charges sociales de l'exploitant, selon la pratique des centres comptables) ; la production brute exclut les subventions d'exploitation ; la production exclut les subventions (hors subventions) qui reste disponible pour financer les immobilisations et les prélèvements privés de l'exploitant. Ce ratio doit viser une valeur minimale de 30 à 35 %.

En moyenne, ce ratio est resté assez sensiblement au-dessus du seuil de 35 % jusqu'en 2012 (à l'exception de l'exercice 2009) ; il s'est ensuite dégradé en demeurant proche de la valeur seuil de 32,5 %, valeur largement franchie à la baisse en 2016, année hors norme. La rentabilité des exploitations s'est donc dégradée depuis 2013. L'écart entre les exploitations de l'OTEX 15 - COP et celles de l'OTEX 16 - autres grandes cultures (incluant des cultures industrielles) s'inverse dans le même temps au profit de ces dernières, qui résistent mieux pendant cette période de conjoncture difficile.

Graphique 20 : évolution du ratio de rentabilité EBE/production



Source : Agreste Île-de-France (RICA)



Grandes cultures en Île-de-France : des exploitations agricoles fragilisées par la baisse des prix agricoles et l'augmentation des charges

Analyse de la période 2000-2016

5.1) Les ratios de rentabilité (suite)

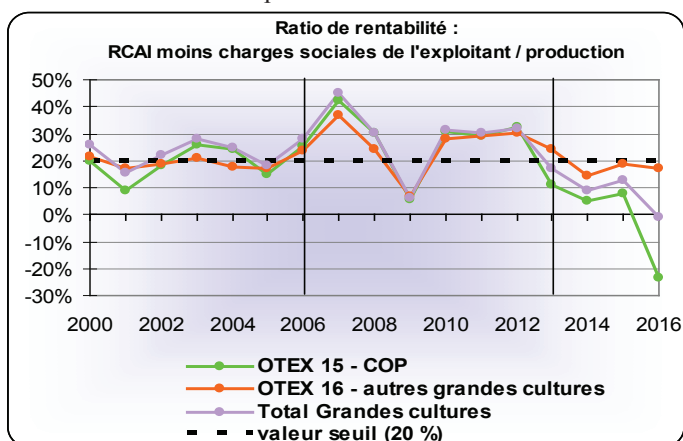
b) ratio Résultat / production (graphique 21)

Le résultat utilisé ici est le RCAI après déduction des charges sociales de l'exploitant ; la production exclut les subventions d'exploitation.

Ce ratio est plus volatil que le précédent par nature, car il intègre la variabilité des politiques d'investissement et de financement des exploitations ; la valeur minimale ciblée se situe à 20 %.

Comme pour le ratio précédent, on constate une dégradation importante à partir de 2013 et un passage général sous le seuil de 20 %, plus marqué pour les exploitations de l'OTEX 15 - COP.

Graphique 21 : évolution du ratio de rentabilité
Résultat / production de l'exercice



Source : Agreste Île-de-France (RICA)

5.2) Les ratios de solvabilité

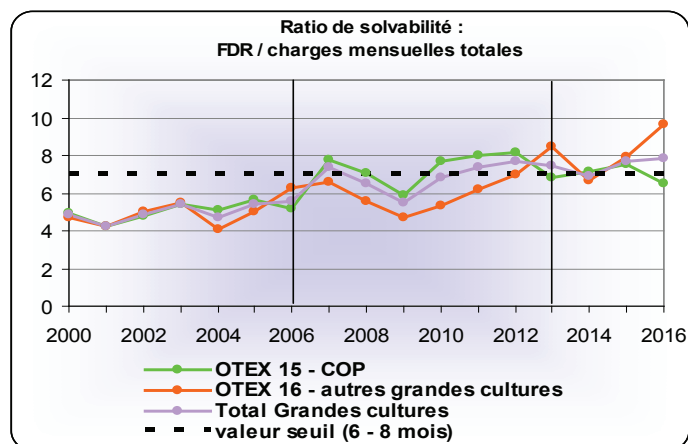
a) ratio Fonds de roulement / charges mensuelles (graphique 22)

Le fonds de roulement est constitué des ressources mobilisables pour faire face aux échéanciers de paiement des charges de l'exploitation. Le ratio calculé ici est exprimé en nombre de mois de charges disponibles.

Les charges comprennent les charges d'exploitation (charges d'approvisionnement et autres charges d'exploitation), les charges financières et les charges sociales de l'exploitant. L'analyse des dépenses et des recettes pour l'activité grandes cultures conduit à recommander la présence d'un fonds de roulement couvrant 6 à 8 mois de charges.



Graphique 22 : évolution du ratio de solvabilité
Fonds de roulement / charges



Source : Agreste Île-de-France (RICA)

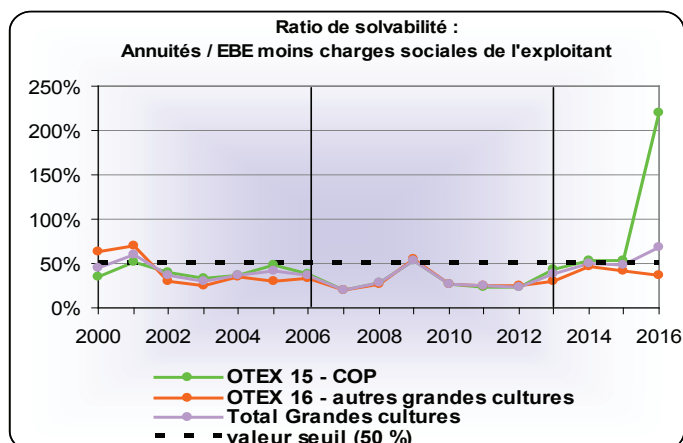
Ce ratio s'est singulièrement amélioré pendant la période de prix et de résultats élevés (2007-2013) ; sa progression a toutefois été freinée par l'augmentation des charges. Le ratio s'est ensuite dégradé, demeurant néanmoins au-dessus ou proche du seuil minimal de 6-8 mois.

b) ratio Annuités moyen et long terme / EBE (graphique 23)

Les centres de gestion recommandent généralement de limiter les annuités des emprunts à moyen et long terme à 50 % de l'excédent brut d'exploitation.

Cette limite est approchée depuis 2013, plus particulièrement pour les exploitations de l'OTEX 15 - COP, avec un dépassement exceptionnel en 2016, tandis que les exploitations de l'OTEX 16 - autres grandes cultures s'en sortent mieux.

Graphique 23 : évolution du ratio de solvabilité
Annuités LMT / EBE



Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Grandes cultures en Île-de-France : des exploitations agricoles fragilisées par la baisse des prix agricoles et l'augmentation des charges

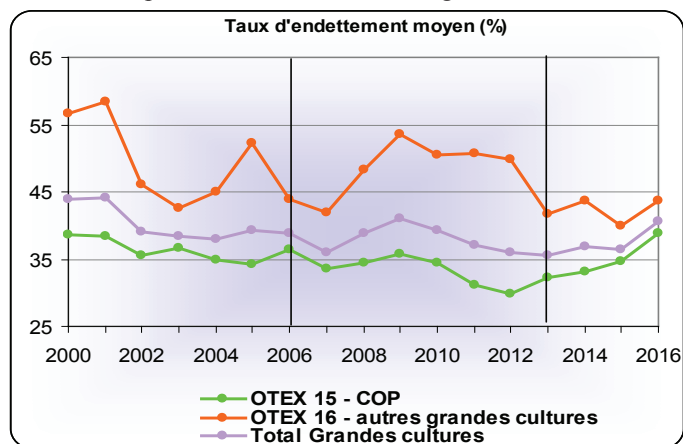
Analyse de la période 2000-2016

5.1) Les ratios de solvabilité (suite)

c) taux d'endettement (graphique 24)

Ce ratio rapporte l'endettement total de l'exploitation au total de son passif.

Graphique 24 : évolution du taux d'endettement des exploitations franciliennes de grandes cultures



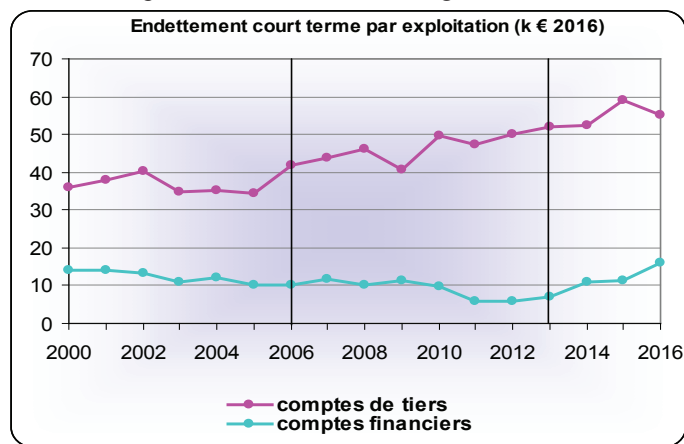
Source : Agreste Île-de-France (RICA)

Le **graphique 24** met en évidence des différences significatives entre les exploitations de l'OTEX 15 - COP et celles de l'OTEX - 16 autres grandes cultures : l'endettement des premières progresse depuis 2013, et après avoir été longtemps très inférieur à celui des secondes (qui évolue pour sa part favorablement), il s'en rapproche progressivement.

d) endettement court terme (graphique 25)

L'endettement financier à court terme est un indicateur des difficultés potentielles rencontrées par les exploitations pour financer durablement leur activité. Il s'agit en effet d'un financement coûteux, souvent utilisé pour pallier les insuffisances ou la dégradation du fonds de roulement.

Graphique 25 : évolution de l'endettement à court terme des exploitations franciliennes de grandes cultures



Source : Agreste Île-de-France (RICA)

La progression de l'endettement auprès des tiers, en particulier des fournisseurs, résulte logiquement de l'augmentation des charges d'approvisionnement. Il est plus coûteux que l'endettement court terme financier et les conditions en sont moins bien définies. L'endettement financier à court terme effectue une remontée assez nette depuis 2013, même si les montants moyens par exploitation demeurent faibles.

6) Évaluation du nombre d'exploitations fragiles ou en difficulté en Île-de-France

Tableau 3 : critères de fragilité des exploitations agricoles

Critères	Exploitations fragiles	Exploitations en difficulté
Ratio EBE / production	< 66 % de la moyenne de la population	< 50 % de la moyenne de la population
Taux d'endettement	> 50 %	> 80 %
Fonds de roulement	< 33 % de la cible (soit < 2-3 mois)	< 0

Source : association de gestion et de comptabilité AS77



Tableau 4 : nombre et proportion d'exploitations agricoles franciliennes de grandes cultures classées fragiles ou en difficulté

Année	Exploitations fragiles		Exploitations en difficulté	
	Nombre	%	Nombre	%
2012	108	2,9	0	0
2013	274	7,6	70	1,9
2014	299	8,3	151	4,2
2015	209	5,9	54	1,5
2016	492	13,6	196	5,4

Source : Agreste Île-de-France (RICA)

L'association de gestion et de comptabilité AS77 utilise les trois critères cumulatifs présentés dans le **tableau 3** pour évaluer, parmi ses exploitations clientes, celles qui sont fragiles d'une part, en difficulté d'autre part (**tableau 4**).

Ces critères ont été appliqués à l'échantillon RICA pour les années 2012 à 2016. En cohérence avec les analyses qui précèdent, le nombre d'exploitations classées dans ces deux catégories progresse régulièrement depuis 2012. Les résultats de l'année 2016 sont à relativiser, compte tenu du caractère exceptionnel de l'exercice. En résumé, on retiendra les ordres de grandeur suivants : 10 % d'exploitations fragiles et 3 à 5 % d'exploitations en difficulté.

Grandes cultures en Île-de-France : des exploitations agricoles fragilisées par la baisse des prix agricoles et l'augmentation des charges

Analyse de la période 2000-2016

Conclusion

Les prix des produits agricoles, et plus particulièrement celui du blé tendre, constituent un élément déterminant pour le résultat des exploitations de grandes cultures franciliennes. Après un début de XXI^{ème} siècle marqué par une grande stabilité, ces prix subissent depuis 2007 une très forte volatilité, avec des niveaux globalement élevés jusqu'en 2013, et le retour à des valorisations moindres à compter de 2014. Ces fluctuations se répercutent directement sur les résultats des exploitations. Elles ne suffisent toutefois pas à expliquer l'intégralité de la baisse des résultats observée depuis 2014. L'année 2016 présente d'une part un caractère exceptionnel du fait d'un accident météorologique rare ayant conduit à des rendements très faibles. D'autre part et de manière plus tendancielle, la période est marquée par une hausse importante des charges d'exploitation ainsi que par le recul régulier des aides publiques.

Compte tenu du caractère en grande partie exogène des prix des grandes cultures, déterminés principalement sur des places mondiales, et des montants des aides publiques, la maîtrise des charges apparaît comme un enjeu majeur pour la préservation de la santé financière des exploitations agricoles franciliennes. Les évolutions observées mettent en évidence la nécessité de contrôler le niveau de ces charges pendant l'ensemble du cycle de prix, et notamment dans les périodes de conjoncture favorable, car les possibilités d'ajustement à la baisse semblent limitées lorsque la situation se dégrade (ceci sans préjuger des évolutions postérieures à 2016). Une autre marge de manœuvre réside peut-être aussi dans la meilleure valorisation des produits, compte tenu de l'amplitude observée des prix du blé tendre payé au producteur.

L'émergence accrue d'exploitations de grandes cultures produisant selon les règles de l'agriculture biologique est susceptible de modifier significativement à terme les paramètres présentés dans cette analyse : rendements plus faibles, niveaux de prix sensiblement plus élevés, structure des charges d'exploitation modifiée en profondeur, régimes d'aides spécifiques, etc. Le contexte semble particulièrement favorable pour ces productions qui répondent à une attente sociétale de santé et de respect de l'environnement. De nombreuses incertitudes subsistent néanmoins quant à l'équilibre économique de tels systèmes étendus à une échelle conséquente, notamment du fait de l'existence de concurrents dotés d'atouts compétitifs indéniables, comme les pays de la mer Noire. L'impact immédiat est à relativiser sur le plan statistique, car ce mode de production concerne en 2017 environ 9 000 ha en Île-de-France, soit moins de 2 % de la surface des grandes cultures.

Glossaire

Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) : différence entre les produits et les charges courantes, dont les charges calculées comme les amortissements et les charges financières. Il constitue un revenu de l'exploitation permettant de rémunérer le travail non salarié et les capitaux propres. Il est calculé avant déduction des charges sociales de l'exploitant.

Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : somme de la valeur ajoutée, des subventions et indemnités d'assurance, desquelles on déduit les impôts et taxes, le fermage et les frais de personnel. C'est la ressource financière d'origine interne dégagée par l'exploitation qui doit lui permettre de financer l'investissement (paiement des annuités d'emprunts), de payer les frais financiers sur les emprunts court terme, d'effectuer des prélèvements privés et de se dégager une marge de sécurité. Engendré par la seule activité courante, il est indépendant des décisions du chef d'exploitation en termes d'investissement et de gestion fiscale. C'est l'indicateur clé pour mesurer l'efficacité économique liée au fonctionnement annuel de l'exploitation.

Fonds de roulement : il correspond aux ressources financières dont dispose l'entreprise pour payer ses fournisseurs, ses employés et l'ensemble de ses charges de fonctionnement dans l'attente de ses encaissements. C'est la différence entre les capitaux permanents et les actifs immobilisés.

UTA : unité de travail annuel, mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part de l'activité non salariée des personnes de la famille, chef d'exploitation compris (UTANS), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers). Dans le RICA, les salariés des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation du matériel agricole et des groupements d'employeurs ne sont pas comptabilisés en UTA.

SAU : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

Pour en savoir plus :
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable/>



Le RICA fête ses 50 ans

Agreste : la statistique agricole



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf)
Adresse : 18, Avenue Carnot F - 94234 Cachan
Service régional de l'information statistique et économique (Srise)
Tel : 01 41 24 17 00
Site internet :
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>
Courriel : srise-cachan.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Directrice : Anne BOSSY
Rédacteur : Gêrôme PIGNARD
Composition : Annie KIRTHICHANDRA
Dépôt légal : à parution ISSN : En cours